



Développement minier : des éléments de consensus se dégagent en faveur d'une nouvelle vision

Montréal, le 24 septembre 2012 - Réagissant au dévoilement ce matin du bilan de la Conversation publique sur l'avenir minier du Québec organisée au printemps dernier par l'Institut du Nouveau Monde (INM), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) y voit des signes très encourageants en faveur d'une nouvelle vision du développement minier.

La démarche de l'INM, à laquelle a participé le RNCREQ et plusieurs conseils régionaux de l'environnement (CRE), a en effet permis de faire ressortir des préoccupations et des attentes précises de la part des citoyens. De manière générale, les citoyens estiment que le développement des ressources minières doit impérativement inclure :

- une plus grande transparence et un accès élargi à toute l'information nécessaire;
- une analyse indépendante avantages/coûts des retombées du développement minier;
- une révision objective du régime de redevances minières;
- la consultation des citoyens.

Ces conditions sont selon le RNCREQ essentielles à la concrétisation d'une vision renouvelée du développement minier. « Par exemple, précise son directeur général, Philippe Bourke, on s'attend à ce que soient maximisées les retombées économiques afin de garantir un juste retour sur investissement à tous les Québécois, de favoriser l'équité intergénérationnelle, de respecter la capacité de support des écosystèmes et de préserver les autres usages du territoire. »

« J'invite d'ailleurs la nouvelle ministre des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet, à s'inspirer des résultats de la Conversation publique sur l'avenir minier du Québec pour proposer cette vision plus moderne du développement des ressources minières. Nous croyons que la ministre doit soutenir la poursuite du dialogue amorcé par l'INM entre le gouvernement, l'industrie, les syndicats, les groupes sociaux, les organisations environnementales et les citoyens, » ajoute M. Bourke.

La Conversation publique sur l'avenir minier du Québec avait pour objectifs d'exposer au grand public les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation des ressources minérales du Québec et d'offrir aux citoyens et aux divers intervenants une tribune libre pour exprimer leurs questionnements, leurs préoccupations et leurs idées.

Le bilan complet de la Conversation est disponible à www.inm.qc.ca/avenir-minier.

Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications
Bureau : 514 861-7022 poste 24
Cellulaire : 514 651-8236
annemarie.gagnon@rncreq.org